Louis GILL Économiste, retraité de l'UQÀM (mai 2010)

"Des repères économiques pour les quarante ans du MAC."

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : http://www.uqac.ca/jmt-socioloque/

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales" Site web: http://classiques.ugac.ca/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.ugac.ca/

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue Fondateur et Président-directeur général, LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES. Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Louis Gill, économiste québécois, Professeur retraité de l'UQAM

"Des repères économiques pour les quarante ans du MAC."

Un article publié dans 40 ans du *Mouvement Action-Chômage* de Montréal, pp. 18-19. Montréal, MAC, mai 2010.

Louis GILL est économiste et professeur retraité du département de sciences économiques de l'UQÀM où il a œuvré de 1970 à 2001. Tout au cours de cette carrière, il a eu une activité syndicale active. Il a publié plusieurs ouvrages, sur la théorie économique marxiste, l'économie internationale, l'économie du socialisme, le partenariat social et le néolibéralisme, ainsi que de nombreux essais et articles de revues et de journaux sur des questions économiques, politiques, sociales et syndicales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 15 juillet 2010 de diffuser cette conférence dans Les Classiques des sciences sociales.]

Courriel: gill.louis@ugam.ca

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), $8.5" \times 11"$)

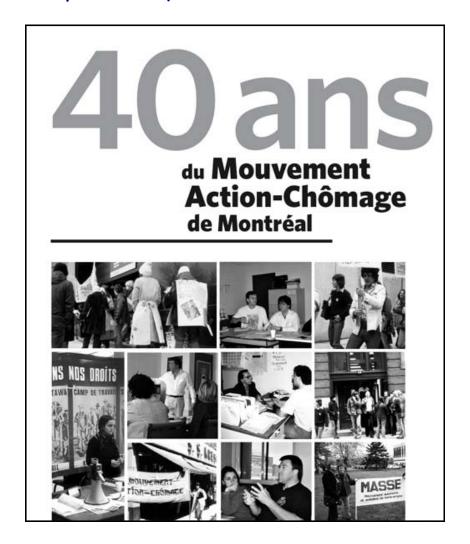
Édition numérique réalisée le 18 juillet 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Louis Gill

[économiste, retraité de l'UQÀM.]

"Des repères économiques pour les quarante ans du MAC"



Un article publié dans 40 ans du Mouvement Action-Chômage de Montréal, pp. 18-19. Montréal, MAC, mai 2010.

[18]

Louis Gill

"Des repères économiques pour les quarante ans du MAC".

Un article publié dans 40 ans du Mouvement Action-Chômage de Montréal, pp. 18-19. Montréal, MAC, mai 2010.

Fondé en 1970, le Mouvement Action-Chômage est le produit de l'intense mobilisation sociale et politique de la fin des années 1960, impulsée à l'échelle du monde par la grève générale de 1968 en France et la montée simultanée de la révolution politique en Tchécoslovaquie contre la bureaucratie stalinienne qui s'est effondrée vingt ans plus tard. Au Québec, ce mouvement s'est manifesté en particulier dans la formation des Comités d'action politique qui ont été à l'origine du Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP), la grève du journal La Presse et la grande manifestation des trois centrales syndicales d'octobre 1971, à la suite de laquelle le président Louis Laberge de la FTQ parlait de « casser le régime », la grève unitaire des secteurs public et parapublic en 1972, les débrayages massifs sur tout le territoire et dans tous les secteurs lors de l'emprisonnement des dirigeants des trois centrales, la prise de contrôle temporaire du pouvoir local par les travailleurs dans certaines villes, dont Sept-Îles, la défiance d'injonctions et de lois spéciales, la mise sur pied d'un Front commun permanent à Joliette, la publication d'un Manifeste des grévistes, ainsi que des documents Ne comptons que sur nos propres moyens de la CSN et L'État rouage de notre exploitation de la FTQ.

Cette importante remontée de la lutte des classes exprimait l'épuisement des conditions exceptionnelles de l'après Deuxième Guerre mondiale qui ont été à l'origine, pendant plus de deux décennies, de la croissance soutenue des économies capitalistes du monde occidental, alimentée par l'intense activité de reconstruction des pays dévastés par la guerre. Dès la fin des années 1960, cet édifice a été ébranlé par des crises du crédit en 1966 et 1970. Puis il a commencé à s'écrouler avec les tensions qui ont finalement eu raison, en aout 1971, du système monétaire international mis en place à Bretton Woods en 1945. Le passage à un système de changes fluctuants a transformé le marché des changes en un marché spéculatif mondial, où les monnaies nationales se transigent davantage en tant qu'actifs financiers dans la poursuite de profits financiers qu'en tant que véhicules des échanges internationaux de marchandises. L'abandon des parités fixes entre les monnaies et l'instabilité financière qui en a découlé ont alors donné naissance aux premiers contrats de couverture sur les devises devefluctuantes, ancêtres des complexes produits d'aujourd'hui qui sont à l'origine de la crise financière majeure déclenchée en 2007-2008.

Chômage et inflation

Alors que les politiques économiques avaient réussi depuis 1945 à réaliser un contrôle relatif de l'inflation et du chômage, on a vu les deux se développer simultanément au cours des années 1970 et la croissance économique chuter, dans une impasse qualifiée de « stagflation » (stagnation + inflation) qui a donné lieu en 1974-1975 à une première crise depuis celle de 1929. La résorption de cette crise n'a pas eu pour effet de réduire le taux de chômage au Québec où il est demeuré au-dessus du plateau de 10% pendant deux décennies, de 1977 à 1998 (sauf pour trois années, où il a été de quelques dixièmes de points inférieur). Cette période a été marquée par deux sévères récessions, en 1981-1982 et 1990-1992. Pendant la récession de 19811982, le taux de chômage s'est élevé à 14% en 1982 pour redescendre progressivement à 9,6% en 1987. Mais, ce n'était que pour remonter par la suite chaque année pour atteindre 13,2% en 1993 à la faveur de la nouvelle récession. À partir de ce sommet, il a diminué régulièrement pour atteindre 7,2% en 2008.

L'actuelle récession a entraîné des pertes d'emplois et une hausse du taux de chômage, mais d'une ampleur sensiblement moindre qu'au cours des récessions précédentes. Le Québec a perdu 37,000 emplois en 2009, comparativement à 151,000 en 1982 et 102,000 en 1991-1992, et son taux de chômage a atteint les 8,5% (11,1% à Montréal et 5,2% à Québec), demeurant sous la moyenne canadienne.

Cette performance relativement meilleure du Québec est attribuable au poids de son secteur public et à l'ampleur des investissements gouvernementaux, notamment dans les infrastructures. Il faut donc accueillir avec appréhension la décision que le gouvernement vient de prendre de réduire dramatiquement ses dépenses afin de rétablir l'équilibre budgétaire coûte que coûte d'ici 2014, alors que le Canada et l'Ontario se donnent respectivement jusqu'en 2016 et 2018 pour y arriver. Non seulement cette décision, jumelée à celle de procéder à des hausses inéquitables de taxes et de tarifs, entraînera-t-elle une réduction des services publics, mais elle met en péril la reprise économique.

[19]

Nouveau détournement des surplus de l'assurance-emploi

Tout aussi inquiétantes sont les intentions du gouvernement fédéral de renouer avec le pillage des surplus de la caisse d'assurance emploi annoncés dans son dernier budget. D'un côté, il a décidé de geler les cotisations pour les années 2009 et 2010, ce qui entraînera un déficit des cotisations par rapport aux prestations d'un montant de 11

milliards de dollars. Mais, pour les quatre années suivantes, il est prévu que les cotisations excéderont globalement les prestations de 19 milliards. Donc, au total 8 milliards iront dans les coffres gouvernementaux à partir des surplus prévus de cotisations.

On ne saurait oublier que de 1992 à 2007, c'est de 57 milliards de dollars de surplus que le gouvernement a ainsi privé la caisse, dans une opération que la vérificatrice générale Sheila Fraser a caractérisée dès 2002 comme frôlant l'illégalité, mais que la Cour suprême du Canada a refusé de caractériser comme un détournement de fonds, même si elle a statué que le gouvernement avait en partie agi illégalement. Ces montants détournés ont été versés au remboursement de la dette, une opération par ailleurs futile. On sait en effet que plus de 80% de la réduction du rapport de la dette au PIB entre 1997 et 2007 est le résultat de la seule croissance du PIB.

Fin du texte